

L'Arrivage

d'Adstock

**DISTRIBUTION GRATUITE*
DE VEROUS DE PONTET
À LIRE EN PAGE 2**

LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK ACQUIERT LE SOMMET DU MONT QUI PORTE SON NOM !

La Municipalité d'Adstock est devenue officiellement propriétaire du sommet du mont Adstock le 12 août dernier. Il y a quelques mois déjà, le conseil municipal avait entrepris des démarches avec la succession de monsieur Joseph Vallée, propriétaire du terrain, qui ont mené au résultat que l'on connaît aujourd'hui.

Pour le maire Pascal Binet, cet achat allait de soi puisque la municipalité souhaite ardemment le développement de la montagne et travaille conjointement avec la Coopérative de solidarité qui gère la station de ski et les actionnaires du Club de golf. D'ailleurs, le comité Plein air Adstock, qui réunit plusieurs intervenants, a été créé en ce sens. Un plan d'envergure de déploiement des activités autour de la montagne est à l'étude grâce notamment à une subvention de 10 000 \$ accordée par la Municipalité d'Adstock. On parle de promouvoir des activités telles la fête des couleurs, des sports extrêmes, des sentiers pédestres, le vélo, le vtt, la motoneige, la raquette, le ski et le golf bien évidemment.

Selon le maire d'Adstock, «l'achat du sommet de la montagne est d'autant plus symbolique pour la municipalité. Le mont Adstock fait partie de la toponymie locale depuis plus de cent cinquante ans. Aujourd'hui, le sommet appartient à la municipalité qui porte fièrement son nom».

Le conseiller Denis Marc Gagnon remettant une subvention aux membres du comité Plein air Adstock.

DISTRIBUTION GRATUITE DE VEROUS

Dans leurs efforts constants en matière de prévention du suicide et des accidents liés aux armes à feu, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, secteur Thetford, et la Sûreté du Québec de la MRC des Appalaches tiendront une activité conjointe de distribution gratuite de 125 verrous d'armes à feu. Depuis 2007, 1200 verrous d'armes à feu ont été distribués aux quatre coins du territoire de la MRC des Appalaches.

Les recherches ont démontré qu'environ 80 % des décès par balle au Québec sont des suicides. Les autres causes identifiées sont des meurtres (17 %) et des accidents (3 %). La grande majorité des suicides par arme à feu, environ 200 par année, sont commis au moyen d'un fusil ou d'une carabine de chasse. La simple présence d'une arme à feu dans un foyer multiplie par 5 le risque de suicide.

L'entreposage sécuritaire des armes à feu et l'installation de verrous sur celles-ci diminuent ainsi le risque de suicide par arme à feu chez les jeunes et les adultes, de même que le risque de décès accidentel par arme à feu chez les enfants et les adolescents.

L'activité de distribution gratuite se déroulera selon les modalités suivantes :

- **Quoi ?** Distribution gratuite de 125 verrous d'armes à feu
- **Quand ?** Le jeudi 10 septembre prochain, entre 16h et 20h
- **Où ?** Épicerie de la Coopérative de Saint-Méthode

À noter que la présentation de certificat de chasseur ou de permis de possession d'armes n'est pas demandée.

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES CHUTES

FORMATION GRATUITE POUR LES 65 ANS ET PLUS

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, secteur Thetford, offrira cet automne une nouvelle séance de formation en prévention des chutes et des fractures à domicile pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Du 14 septembre au 3 décembre 2015, les personnes inscrites pourront bénéficier du programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D.), une formation d'une durée de 12 semaines donnée par des professionnels en

physiothérapie et en ergothérapie.

Les séances se tiendront au CLSC de Thetford Mines, deux fois par semaine. Le lundi matin, durant une heure trente, les intervenants présentent des capsules d'information et des exercices. Le jeudi matin, la rencontre d'une heure comprend uniquement des exercices.

En participant à ce programme, les personnes pourront améliorer leur équilibre et la force dans leurs jambes, apprendre comment aménager leur domicile de façon plus sécuritaire, développer de saines habitudes de vie et favoriser la pratique régulière d'activités physiques.



Pour être éligible, le participant doit être capable de monter et de descendre les escaliers, de marcher sans auxiliaire (sans canne), de marcher à l'extérieur et de se tenir sur une jambe pendant deux secondes.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 7 septembre 2015 en téléphonant au CLSC de Thetford Mines au 418 338-3511, poste 51767.

REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS

La Municipalité d'Adstock et le service des loisirs de la ville de Thetford ont paraphé dernièrement une nouvelle entente permettant de rendre accessible à toutes les clientèles (jeunes et adultes) les activités aquatiques. Une nouveauté qui, faut se le rappeler, était très demandée depuis plusieurs années par les citoyens d'Adstock.

De plus, dans l'esprit de la politique familiale, le conseil municipal a voulu aussi bonifié le remboursement pour les activités offertes par le service des loisirs de Thetford Mines. La condition pour se qualifier au remboursement est que l'activité ne doit pas être offerte par Adstock. Ainsi, le remboursement aux parents qui était de 50% à l'origine est maintenant établi à 75% pour un maximum doublé à 200 \$ par activité. La municipalité est ainsi fière d'annoncer que ce rabais sera applicable à compter de la prochaine programmation de loisirs. Pour de plus amples détails, vous pouvez communiquer avec Justin Lessard-Nadeau, coordonnateur en matière de loisirs et de culture pour la municipalité d'Adstock.

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272

LISETURCOTTE@TLB.SYMPATICO.CA

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
CLAUDE-ANDRÉ MORIN
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture et Communications

Québec

10 ans

D'INFORMATION À ADSTOCK

2005-2015

RENCONTRER LE SEIGNEUR, EN VIVRE ET LE FAIRE CONNAÎTRE

GINETTE FORTIN POUR L'ÉQUIPE PASTORALE

Afin d'accomplir sa mission, notre paroisse St-Esprit des Pentes-Côtes offre un service de catéchèse à toute personne qui désire connaître le Seigneur, recevoir les sacrements du Pardon, de l'Eucharistie ou de la Confirmation. Ce service est offert aux enfants et jeunes et même aux adultes. Veuillez me contacter au 418 422-5510 pour connaître nos services. Nous pourrions même nous rencontrer pour en parler ensemble. Vous pouvez aussi rejoindre l'un ou l'autre des pôles de service au : 418 427-2323 à East Broughton ou 418 335-2252 à Robertson. Au plaisir de faire route ensemble à la rencontre du Seigneur Jésus.

PURE, NATURELLEMENT EFFICACE

La Coopérative multiservices a à cœur la protection de l'environnement, une raison pour laquelle elle a choisi de vendre les produits PURE, des produits d'entretien biodégradables, concentrés et économiques.

- Nettoyants biodégradables en moins de 28 jours et « certifiés biodégradable » par la norme 301D de l'OCDE.
- Concentrés en moyenne 5 fois plus que sur le marché
- Non testés sur les animaux
- Contenants recyclables
- Produits hypoallergènes
- Produits non-cancérigènes
- Fabriqués au Québec

NOUVELLES DE VOTRE COOP

CHANTAL CLOUTIER, D.G.

Voici la mission et les valeurs que le conseil d'administration a définies pour votre coopérative :

MISSION

Offrir aux membres et clients des produits et services de proximité dans le commerce de détail et d'alimentation adaptés aux besoins évolutifs de la communauté.

Dans un esprit de développement et de présence à long terme, l'équipe sera au cœur du succès de la coopérative afin d'assurer la satisfaction de la clientèle.

Pourquoi une mission ? Pour toutes sortes de bonnes raisons !

La mission d'entreprise sert à plusieurs objectifs et s'adresse à plusieurs groupes de personnes. Principalement, la mission sert à faire savoir à nos membres et à notre clientèle cible ce que nous faisons. Ce qui permettra à nos clients de comprendre que nous nous adressons à eux et que nous avons une offre qui correspond à leurs besoins. La mission permet aussi aux dirigeants de l'entreprise et aux employés d'avoir un objectif commun et de travailler dans la même direction et aussi de définir les valeurs de l'entreprise.

VALEURS

- Intégrité
- Solidarité
- Respect
- Responsabilisation
- Appartenance

LE MEMBERSHIP

Depuis le mois de novembre, nous avons accueilli onze nouveaux membres, et remboursé quatre membres suite à des décès ou déménagements, donc présentement la coopérative compte 409 membres. Bienvenue aux nouveaux membres !

Après 41 semaines, les ventes sont pratiquement semblables à l'an passé, soit 449 \$ en plus. Mais la principale baisse vient de la vente du tabac qui est en diminution de 15% soit pratiquement 20 000 \$ en moins. Doit-on penser que les gens ont arrêté de fumer ?

VENTES À L'ÉPICERIE

Après 41 semaines, c'est une augmentation de plus de 9% soit 57,425 \$ en plus. C'est très intéressant pour votre quincaillerie, car plusieurs coopératives ne sont pas en augmentation, c'est un secteur très difficile cette année.

VENTES À LA QUINCAILLERIE

Après 41 semaines, c'est une augmentation de plus de 9% soit 57,425 \$ en plus. C'est très intéressant pour votre quincaillerie, car plusieurs coopératives ne sont pas en augmentation, c'est un secteur très difficile cette année.

DÉFI COOP

Dépensez un petit 10 \$ de plus par semaine à notre épicerie afin de nous aider à la rentabiliser. En mars on lançait ce défi, mais nous sommes très loin de notre objectif après 5 mois, car 10 \$ par semaine de plus pour 400 clients c'est une augmentation de 80,000 \$ que nous devrions avoir. Il semble que ce DÉFI n'était pas réaliste, mais nous remercions tous ceux qui y participent et on les invite à continuer. Dans le futur, il faudra trouver d'autres solutions afin de conserver la seule épicerie d'Adstock.

HORAIRE DU SAMEDI À LA QUINCAILLERIE

Veuillez prendre note qu'à partir du 12 septembre la quincaillerie fermera à 13h00.

Merci à toute notre clientèle qui nous appuie semaine après semaine et on espère que d'autres clients comprendront l'importance d'acheter localement afin d'assurer à nos aînés des services de proximité.

COOP MULTISERVICES SACRÉ-COEUR-DE-MARIE



Lundi au jeudi : 7h00-21h00
Vendredi : 7h00-22h00

Samedi : 8h00-22h00
Dimanche : 8h00-21h00

La Coop
St-Méthode



Les coopératives tout un monde de possibilités !

418 422-2328



LE MAIRE RÉPOND...

PASCAL BINET, MAIRE

À part la température qui fut l'objet de plusieurs discussions pendant la saison estivale, il y a eu d'autres sujets qui ont suscité plusieurs interrogations.

La première, pourquoi la municipalité n'a pas pavé tout le rang des Campagnards?

La réponse est très simple. Tout d'abord, la section allant vers le Lac du Huit va être travaillée pour recevoir la nouvelle conduite servant à alimenter en eau potable certains résidents des rue des Castors et des Écureuils. Il était donc inutile voire inepte à le paver. Concernant l'autre bout, soit la petite portion en gravier en allant vers le chemin du lac Bécanour, la situation est un peu différente. Comme cette section se situe sur le territoire de la ville de Thetford Mines, nous avons offert de la paver et qu'elle nous rembourse les coûts en proportion par la suite. Mais, la ville a décliné cette offre. Nous ne pouvions ainsi procéder.

Ensuite, l'autre sujet est la prise en charge de la couverture incendie sur tout le territoire par la municipalité d'Adstock. Il faut se rappeler que depuis la fusion, une portion de notre territoire (secteurs Sacré-Cœur-de-Marie et Sainte-Anne-du-Lac) était assujettie à une entente de couverture avec le service incendie de Thetford Mines. Suite à une analyse approfondie par un comité et d'une décision du conseil, il apparaissait de plus en plus évident que nous puissions desservir l'ensemble de notre population. Même si nous nous déclarions satisfaits du service incendie de Thetford Mines, les coûts engendrés par l'entente ne justifiaient plus son maintien dans sa forme initiale. Comme il est prévu par la municipalité d'Adstock d'investir dans l'achat d'équipements et d'un camion-citerne et l'aménagement d'une nouvelle caserne, nous avons ainsi revu l'ensemble du dossier et prévoyons en maximiser les coûts au bénéfice de tous les contribuables.

Toutefois, certains se sont montrés inquiets face au changement de desserte. Sachez que la municipalité d'Adstock continuera de bénéficier d'une entente d'entraide au plan de la sécurité incendie, notamment avec la ville de Thetford et ses voisines. La municipalité respectera aussi les obligations du plan de schéma de couverture de risque en incendie de la MRC. Concernant la question des assurances personnelles sur vos propriétés, après avoir discuté avec deux représentants de compagnies d'assurances différentes, il semble qu'il n'y aura pas de changement. Pour bénéficier de certains rabais à votre police d'assurance, les compagnies consignent la distance à tant de kilomètres d'une borne fontaine et d'une caserne. Or, la caserne la plus proche demeurera au même endroit et une prise d'eau supplémentaire sera même éventuellement aménagée au Lac à la Truite. Pour vous rassurer, vous pourrez tout de même le mentionner à votre compagnie d'assurances. La municipalité continuera de vous informer sur ce dossier au fur et à mesure qu'il cheminera. La prise est chargée et se fera le 1^{er} janvier prochain.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

DISTINCTION ADSTOCK 2015

La Municipalité d'Adstock vous rappelle qu'elle organisera, le 21 octobre prochain, une soirée «Hommage et Reconnaissance» pour les personnes, organismes et entreprises ayant contribué

au rayonnement et au développement de la municipalité. Cette activité vise à remercier et à souligner de manière particulière les personnes et les organismes qui se démarquent et qui oeuvrent au mieux-être et au rayonnement de la communauté.

Afin de bien préparer cette activité, nous faisons appel aux citoyens afin qu'ils soumettent le nom des personnes, organismes ou entreprises qui correspondent aux critères de nomination. Un jury sera mis en place pour sélectionner les finalistes. Ceux et celles qui ont été finalistes l'an dernier ne peuvent être éligibles.

Pour proposer un nom, vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature au bureau municipal, au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher (auprès de Justin Lessard Nadeau) ou sur le site Internet de la municipalité: www.municipaliteadstock.qc.ca à l'onglet Citoyens/Formulaires. Les candidatures doivent être reçues pour le 18 septembre 2015.

CRITÈRES DE NOMINATION

Bénévole émérite: bénévole qui se démarque tant par son implication dans la municipalité que par son dévouement au mieux-être de la communauté.

Distinction Adstock: personne, organisme ou entreprises qui s'illustre ou se démarque dans un domaine particulier et qui contribue au rayonnement et à la distinction de la municipalité.

APPEL SPÉCIAL AUX ORGANISMES

Vous êtes spécialement invités à cet événement, car c'est l'occasion de vous remercier concrètement pour votre dévouement. Plus d'une cinquantaine d'organismes oeuvrent dans différents champs d'activités et contribuent au dynamisme de notre communauté. C'est aussi un beau moment d'échange entre nous. Vous recevrez une invitation au cours des prochains mois et nous espérons vous recevoir en grand nombre.

AUX ORGANISMES QUI ŒUVRENT DANS LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2016

Afin de bien préparer le prochain budget municipal, la municipalité lance un appel aux organismes qui demandent normalement de l'aide financière pour des projets ou des activités afin qu'ils planifient, dès maintenant, leurs besoins.

Cette opération est une première, mais elle vise à bien répertorier les besoins et les activités et surtout, les prévoir au budget municipal. La municipalité s'attend donc à ce que les organismes qui œuvrent sur le territoire soumettent leurs demandes de budget avec les activités ou projets en complétant le formulaire de demande d'aide financière que vous trouverez à l'adresse suivante : www.municipaliteadstock.qc.ca à l'onglet citoyens/formulaires. Le tout doit être acheminé au bureau municipal ou par courriel à l'attention de Isabelle Nadeau à i.nadeau@municipaliteadstock.qc.ca avant la fin septembre.

Si vous avez besoin d'aide pour compléter la demande, vous pouvez vous référer à notre coordonnateur aux loisirs et à la culture, Justin Lessard-Nadeau par téléphone au 418 422-2363 ou par courriel à j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca.

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

ZUMBA

Le zumba mélange fitness, plaisir et danse latine. Vous n'aurez pas l'impression de vous entraîner mais plutôt de vous amuser. Avec le zumba, chacun respecte ses capacités, l'important, c'est de bouger !

Lieu : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

Horaire : mardi de 19h00 à 20h00

Coût : 80 \$ pour la session ou 12 \$ par cours

Durée : 8 semaines du 15 septembre au 3 novembre 2015

Inscription : minimum de 20 participants

Entraîneur : Marilyn Grenier

Information : www.marilyngrenier.zumba.com

Facebook : Marilyn Zumba Piloxing Grenier

COURS DE DANSE

L'École de danse «Passion d'Or» est de retour cet automne pour les résidents d'Adstock. À partir du 23 septembre, vous êtes invités à découvrir différents types de danse avec votre enseignante Cinthia Grenier. Elle vous enseignera le ballet jazz, le hip-hop, le ballet moderne, la danse d'animation, etc. La session commence en septembre et se termine en mai.

Début de l'activité : 23 septembre 2015

Horaire : mercredi de 18h15 à 19h15

Lieu : gymnase du Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher

Coût : 10 \$ / cours **Inscription :** mercredi 16 septembre

ACTIVITÉS LIBRES

Veillez noter qu'il y a possibilité d'ajouter des plages horaires d'activités libres.

Hockey cosom : lundi 18h00 à 19h30

Badminton : mardi 18h00 à 19h00 - jeudi : 18h00 à 19h00

LIGUE DE HOCKEY POUR JEUNES

Nous proposons cette année une ligue de hockey amicale pour les enfants d'âge primaire. Les équipes seront formées à partir des personnes présentes la journée même. Nous visons une plage horaire le vendredi après-midi entre 15h00 et 16h00.

Il sera possible de venir porter l'équipement de l'enfant la veille ou la journée même. Il serait important d'avoir 2 ou 3 parents responsables pendant l'année afin de guider les jeunes.

Lieu : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

Horaire : vendredi à 15h00 **Début de l'activité :** à partir du 6 novembre 2015.

COURS DE GUITARE

Des cours de guitare seront offerts pour les personnes débutantes et intermédiaires. Vous apprendrez alors à lire et à jouer les partitions.

Horaire : à déterminer avec les participants

Début : mi-septembre

Durée : 12 cours

Lieu : 1678, 8^e rang Sud, Adstock (secteur Sacré-Coeur-de-Marie)

Coût : 25 \$/heure (avec reçu si besoin)

Information et inscription : Yohan Paquet 418 338-4460

COURS IPAD

Surveillez l'édition du mois d'octobre de L'Arrivage car des nouveaux cours de IPAD vous seront proposés. Vous pouvez dès maintenant me donner votre nom au 418 422-2363

COURS – 50 ANS ET PLUS

COURS D'ORDINATEUR : VOLET 1

Le cours vous permettra d'apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur. Ce cours aborde les sujets suivant : les termes informatiques, le clavier et la souris, le bureau, la clé USB, Word 2010 ainsi que le poste de travail. Un ordinateur portable est fourni à chaque participant pendant le cours.

Lieu : salle du Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher
Début de l'activité : à déterminer

Durée : 3h/cours par semaine pendant 10 semaines

Coût : 25 \$

Lors de l'inscription, certificat de naissance obligatoire.

COURS DE PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Le cours de photographie numérique vous permettra d'apprivoiser les nombreuses options offertes avec l'appareil photo numérique. Ce cours facilitera ainsi votre utilisation de l'appareil. L'horaire sera déterminé avec les participants du cours.

Lieu : salle du Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher

Début de l'activité : à déterminer avec les participants

Durée : 3h/cours par semaine pendant 10 semaines

Lors de l'inscription, certificat de naissance obligatoire.

CLUB DE MARCHÉ ADSTOCK

MARCHER EN GROUPE, ÇA VOUS INTÉRESSE?

Alors, joignez-vous au groupe de marcheurs du Club de marche Adstock.

En vous joignant au club de marche, vous faites les premiers pas sur la route de la santé et du bien-être. Outre les bénéfices sur la santé, le fait de marcher en groupe vous procure des avantages supplémentaires : assiduité, persévérance, amitié et valorisation.

La marche est l'activité physique la plus naturelle, la plus accessible et la moins coûteuse qui soit. C'est l'activité physique par excellence.

À chacun son rythme : marcher à votre rythme, sans stress.

Horaire et lieux de départ :

St-Méthode : mardi 13h30 Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher, 47 rue du Parc

Sacré-Cœur-de-Marie : mercredi 19h00 en face de l'église Sacré-Cœur-de-Marie

Pour information : Raymond Beaudoin 418 422-2329, Marielle Lessard 418 335-2610, Rita Mercier 418 422-2077 ou Hervey Pépin 418 422-2934

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS,
ON MARCHE!





Pour toute annonce, communiquez au 418 422-2272 avant le 15 du mois.
Celle-ci sera publiée le premier jour du mois suivant.
Coût : 5\$ (maximum 40 mots).

VOYAGE ORGANISÉ AU FESTIVAL WESTERN À ST-TITE LE 15 SEPTEMBRE pour la journée des Aînés. Messe avec orchestre et spectacle de Dan & Lou, souper et spectacle avec André Lejeune, Denis Coté et autres. Un tout compris. Info : **Rita Mercier 418 422-2077**.

FÊTE DES MOISSONS SAMEDI LE 10 OCTOBRE. Vous êtes conviés en l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie pour une messe à 15h00, suivie d'une vente par encan de différents produits au profit de l'église. Vous êtes invités à donner des produits de votre choix : légumes, conserves, pain etc. Produits à apporter à l'église pendant la journée même. Le tout suivi d'un souper chaud à 18h00 au Centre intergénérationnel. Orchestre en soirée et billets en vente à 20 \$. Info : 418 338-3343 ou 418 338-2546. Bienvenue à tous!

COMITÉ DE BÉNÉVOLES ST-MÉTHODE

Les activités du 2^e mercredi du mois ne recommencent qu'en octobre.
On se voit bientôt! Madeleine Nadeau

LES ŒUVRES COMMUNAUTAIRES

La rentrée scolaire ne tardera pas à arriver. Venez faire votre tour au Comptoir familial (Œuvres communautaires) vous trouverez certainement un petit morceau à votre goût. On reçoit jour après jour des arrivages de toutes sortes. Nous avons beaucoup de choix dans les vêtements de bébé (garçon et fille). Venez nous voir, ça vaut le détour!

Heures d'ouverture
mercredi soir : 19h00 à 20h00
jeudi après-midi : 14h00 à 15h00

SUGGESTIONS DE LECTURE

LINDA ROY

TU VIVRAS POUR MOI (récit)

D'ÉLISABETH TREMBLAY

Mère de deux enfants, dont un gravement malade, Élisabeth a relégué l'écriture au placard pendant 10 ans le temps que la tempête passe. Aujourd'hui, elle pratique l'art sous de nombreuses facettes et donne beaucoup de temps à Leucan, organisme voué au soutien des enfants atteints de cancer et leurs parents.

Alexandra a quatorze ans, elle a la leucémie. Pendant ses 33 mois de chimio, elle fait la connaissance de Guillaume, un garçon en rechute d'un cancer des os. Ils deviennent très proches et même amoureux. Cruel, le destin a permis la rencontre de ces deux âmes sœurs pour ensuite s'acharner à les séparer.

LA JUSTICIÈRE (roman policier)

DE MARC AUBIN

Diplômé en neurobiologie, Marc Aubin se lance très tôt en affaires et fonde plusieurs entreprises dans le domaine médical. En 2008, il se lance dans la rédaction d'un blogue pour partager ses passions. Il prend goût à l'écriture quotidienne et nous présente son premier roman.

Le cadavre lacéré d'un homme est retrouvé sur la plage d'une petite municipalité du Québec. Ce meurtre serait l'œuvre d'une femme motivée à se venger. Filatures, infiltrations dans le milieu sadomasochiste et poursuites policières endiablées entraînent l'inspecteur Fournier dans cette enquête inusitée.

LES CORBIN DE DUMONTEL

(série) 1920-1932

D'HÉLÈNE LEFEBVRE

Auteure dans l'âme et enrichie par son passage dans divers milieux, l'écrivaine possède un bagage humain pouvant l'entraîner dans toutes les sphères de la société qu'elle transpose dans ses romans. Les hommes et les femmes de ses histoires sont dotés d'un riche caractère bien étudié et rendu avec adresse, ce qui rend ses romans plus que véridiques et ses personnages plus que touchants.

Saga historique basée sur l'évolution de la vie domestique racontée en sept volumes. Les Corbin de Dumontel, propriétaires d'un magasin général en 1920 au Lac-Saint-Jean, deviendront les riches actionnaires d'un empire financier au cours des années 2000.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE MULTISERVICES

Le conseil d'administration de la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie vous convie à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le **22 septembre 2015**. Cette deuxième assemblée permettra de tenir un compte-rendu de l'exercice de ses fonctions pour l'année 2015. Votre présence est importante, car l'AGA permet tout d'abord de se rappeler et de célébrer le travail accompli au cours de la dernière année, mais aussi d'élire les membres du Comité administrateur et de prendre part aux décisions concernant la Coopérative.

Il est important de se rappeler que ce projet a pris naissance grâce à l'implication de la population, mais aussi par le biais de subventions, qui ont permis le retour des services de proximité à Sacré-Cœur-de-Marie où depuis le début des années 2000 ceux-ci étaient devenus quasi inexistantes. Maintenant, lieu de rencontre et nombreux services sont au rendez-vous, soit tout ce qu'il faut pour contribuer à la revitalisation de ce secteur et construire un avenir meilleur.

Date : mardi le 22 septembre 2015 **Heure :** 19H00

Endroit : à la salle communautaire du Centre intergénérationnel de Sacré-Cœur-de-Marie (250, 8^e rang sud, Adstock G0N 1S0)

CUISINES COLLECTIVES MOBILES

Nous allons bientôt reprendre nos activités aux cuisines collectives mobiles. Encore cette année nous vous offrons de cuisiner une fois par mois des plats délicieux pour 2 \$ la portion et repartir avec cinq mets préparés différents.

POUR QUI ? Pour toute personne ayant envie de cuisiner en groupe.

POURQUOI ? Pour apprendre, pour sociabiliser, pour échanger et pour économiser. Une journée par mois sera déterminée pour la préparation et les achats, une autre journée pour cuisiner les mets choisis lors de la préparation.

Pour vous inscrire ou pour de l'information supplémentaire, communiquer au Réseau d'entraide des Appalaches : laissez-nous vos coordonnées soit par téléphone au 418 338-2024 demander Carole ou Catherine ou par Internet : cuisinensemble@outlook.com.

**BRUNCH TOUS LES DIMANCHES
DE 10H30 À 14H00
RÉSERVATION : 418 422-2020**

TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DU GROUPE D'ENTRAIDE CANCER ET VIE

Pour une sixième année consécutive, le Groupe d'entraide Cancer et Vie (GECV) de Thetford Mines organisait sa plus importante activité de financement de l'année, un tournoi de golf au Mont Adstock, sous la présidence d'honneur de M. Pascal Binet, maire d'Adstock. L'activité s'est déroulée le 14 août dernier et cent quatorze golfeurs ont participé à l'événement. Le tournoi a été suivi d'un 5 à 7 où de nombreux prix, gracieusement fournis par les commerçants de la région, ont été distribués.

Grâce à la générosité des commanditaires, des golfeurs et des bénévoles qui se sont réunis pour la bonne cause, un montant de 16 121 \$ a été amassé. Un grand merci à tous !

Des remerciements sincères à Madame Lise Lachance, directrice générale du Club de golf du mont Adstock, et à toute son équipe pour tout le beau travail accompli. Aussi, merci à tous les gens impliqués dans l'organisation de cet événement, ainsi qu'à Madame Marie-Claude Bouchard, artiste-peintre qui a offert son talent à la cause.



Mme Pierrette Bélanger, présidente du GECV, Mme Lise Lachance, directrice générale du Club de golf du Mont Adstock, M. Pascal Binet, maire d'Adstock et président d'honneur de l'événement et Mme Mélissa Gagné, coordonnatrice du GECV.

ZACK GUYON



EMMA FORTIN



JACE PRÉVOST



ÉLODIE BOLDUC



LOGAN TARDIF



UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock poursuit sa tradition afin de souligner une nouvelle naissance via le programme «Une naissance, deux arbres». À cet égard, le maire de la municipalité, Pascal Binet et la conseillère Martine Poulin ont offert à chaque enfant inscrit deux arbres, lesquels ont chacun leur symbolique. Le premier est «hydrangea quick fire» et le deuxième est l'arbre généalogique de l'enfant. Suite à l'initiative lancée par la municipalité, cinq enfants nés entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 sont venus quérir leurs arbres. Merci aux parents qui se sont inscrits à cette activité et bienvenue aux futurs citoyens d'Adstock!

L'AVANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

JÉRÔME GRONDIN

Le mercredi, 12 août avait lieu la première consultation publique dans le cadre de la démarche de la Politique familiale et des aînés. Celle-ci était destinée aux résidents des secteurs de Sainte-Anne-du-Lac, du Lac à la Truite, de Saint-Daniel, du Grand lac St-François et du Lac Bolduc. Sans l'ombre d'un doute, elle a permis aux citoyens présents de s'exprimer sur plusieurs sujets qui touchent leurs quotidiens. La participation des gens a aidé à bien prendre connaissance de leur réalité et celle-ci sera très utile pour la sélection de mesures concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés à Adstock.



Veillez prendre note qu'une deuxième consultation aura lieu au début du mois d'octobre. Celle-ci sera destinée aux citoyens de secteurs de Sacré-Cœur-de-Marie, du Lac Jolicoeur, de Saint-Méthode et de l'ensemble du milieu rural. La date officielle, le lieu et les autres informations vous seront communiqués dans L'Arrivée du mois d'octobre.

Un questionnaire pour mieux cerner vos besoins et vos attentes

En parallèle avec les consultations, le Comité familles et aînés souhaite en connaître davantage sur vos besoins ainsi que sur les forces et les éléments à améliorer dans la municipalité d'Adstock. De ce fait, un questionnaire a été mis au point et il vous servira à émettre vos opinions sur différents sujets. Il sera distribué, par la poste, dans les prochains jours à tous les résidents ayant une case postale à Adstock. Vous retrouverez la liste des différents points de chute à la fin du questionnaire. Plusieurs prix seront offerts aux participants.

Également, il est possible de compléter le questionnaire sur Internet à partir du lien suivant : <http://goo.gl/forms/9h3F6dCVu0>

Le lien est accessible à partir du site web de la municipalité dans l'onglet citoyen politique familiale ou à partir du lien suivant :

<http://www.municipaliteadstock.qc.ca/chaudiere-appalaches/274-politique-familiale-et-des-aines.cfm>

Le lien est également accessible sur les pages Facebook de la municipalité et des loisirs.

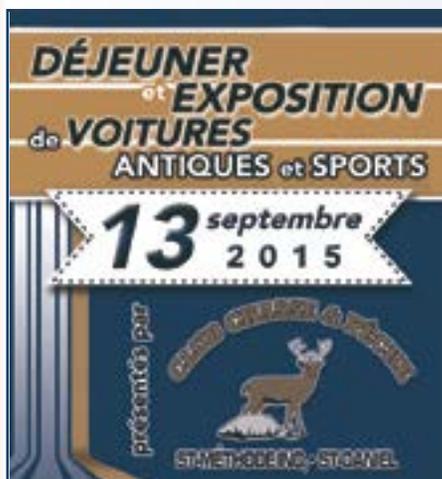
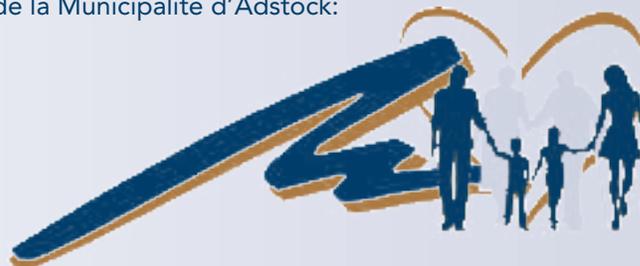
Pour ceux qui n'ont pas d'adresse postale à Adstock, deux possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez le remplir sur Internet via le lien ci-haut ou bien, si vous désirez le remplir en format papier, nous pouvons vous en acheminer un à votre domicile principal. Il suffit de m'écrire à l'adresse suivante : j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca ou à me rejoindre par téléphone au 418 422-2135 poste 21.

Vos réponses et vos commentaires nous serviront grandement dans l'élaboration de VOTRE Politique familiale et des aînés. Le tout est essentiel à la mise en place de pistes d'actions qui seront réellement en mesure d'améliorer la qualité de vie de nos familles et de nos aînés.

NOUS AVONS UN GAGNANT!

Dans le cadre du concours «Créer un logo pour les familles et les aînés d'Adstock», nous tenons à féliciter le gagnant, monsieur Mohamed Amine Touhami. Il se mérite un prix d'une valeur de 100 \$.

Voici le logo qui accompagnera l'ensemble des communications à venir qui concernera la Politique familiale et des aînés de la Municipalité d'Adstock:



Bonjour à tous,

Avec l'arrivée de l'automne, pourquoi ne pas profiter des couleurs de la nature? Beaucoup parmi vous avez déjà commencé à préparer votre petit coin de paradis pour la chasse.

Le club vous invite à prendre une légère pause **dimanche le 13 septembre** pour venir déjeuner et admirer les couleurs dans le stationnement du Complexe sportif Joseph et Mariette Faucher car il y aura une exposition de voitures antiques et sports.

Le déjeuner se déroulera de **9h00 à 13h00** mais vous pourrez admirer les voitures pendant toute la journée. Le prix pour le déjeuner est de 10 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les enfants. Si vous avez une voiture antique ou sport nous vous invitons à venir exposer votre bijou, l'entrée est de 10 \$ par voiture. Pour tous ceux qui veulent venir admirer les voitures, l'admission sur le terrain est **GRATUITE**.

Bien entendu pour tous ceux qui veulent devenir membre ou renouveler leur carte de membre et leur participation au club vous aurez une belle occasion de le faire. Au plaisir de vous voir!

Bianca Dostie, secrétaire : 418 422-5684 • St-Daniel, C.P. 2201, Adstock, Québec, G0N 1S0
Courriel : clubchasseetpeche@outlook.com • Facebook : Club Chasse et Pêche Stméthode Inc. Stdaniel

LE HÉRON VERT

CLAUDE-ANDRÉ MORIN, CORA

Le Héron vert présente un beau plumage coloré. Sa gorge et son cou marron contrastent avec les plumes vertes et gris-bleu de son dos. Le dessus de sa tête noire se transforme en huppe lorsqu'il hérissé ses plumes. Ventre blanchâtre, œil jaune, bec noir et jaune et pattes jaunes complètent sa magnifique livrée. Les deux sexes sont semblables. C'est un oiseau trapu mesurant moins de 50 cm, alors que la taille du Grand héron dépasse un mètre.

Oiseau discret, le Héron vert niche et vit généralement sur les rives marécageuses et difficilement accessibles du point d'eau dans lequel il se nourrit. Il y pêche à l'affût sur une branche ou dans l'eau, bec pointé vers le bas, à la recherche de petits poissons, de mollusques et d'insectes. Fait particulier, il peut déposer sur l'eau une brindille ou une petite feuille en guise d'appât.

Le nid est construit par les deux parents qui assurent aussi la couvaison et l'élevage des oisillons.

Le Héron vert est un oiseau non seulement discret, mais aussi particulièrement silencieux. Sauf en période nuptiale ou pour défendre son territoire, le Héron vert ne chante que très rarement. Cependant, au temps des amours, le timide Héron vert devient un charmeur très entreprenant: parades agressives et vols circulaires accompagnés de cris; battements d'ailes effrénés; claquements de bec, parades au sol. Puis après l'accouplement, c'est le retour au calme!



Photo: C.A. Morin

Le Héron vert habite le sud du Québec en été et passe l'hiver depuis le sud des États-Unis, jusque dans le nord de l'Amérique du Sud.

Son observation est toujours un grand plaisir et tous les ornithologues se remémorent la première fois où il est apparu dans leurs lunettes d'approche.

L'ÉTÉ S'EN VA...L'AUTOMNE ARRIVE!

MARTINE POULIN, PRÉSIDENTE CCE

L'été tire déjà à sa fin et vous aurez bientôt tout le travail de votre terrain en préparation pour l'hiver. J'aimerais vous donner quelques trucs et astuces pour vous aider à gérer de façon écologique vos résidus de feuilles mortes, retailles de cèdres et matières organiques compostables.

Une bonne façon de récupérer vos feuilles mortes, au lieu de les mettre dans des sacs à ordures, est de couvrir les racines de vos arbustes et vivaces afin de les protéger et les isoler du froid hivernal. De plus en les disposant dans le jardin, sous les arbres ou dans votre platebande elles nourriront votre sol via les micro-organismes. S'ils vous en reste encore utilisez-les comme matière sèche dans le compost. Pour vos retailles de cèdre pourquoi ne pas leur donner une deuxième vie dans le but de les transformer en huiles essentielles, en les rapportant à des récupérateurs qui vous donneront en plus quelques sous en retour. Si vous décidez plutôt de les apporter à l'Écocentre n'oubliez pas de les mettre dans les sacs biodégradables.

L'herbicyclage vous connaissez? Herbicycler, c'est sauver du temps tout en agissant écologiquement. Il s'agit tout simplement de laisser la pelouse tondue au sol. Cette pratique vous permet d'entretenir votre pelouse de façon naturelle en plus de bénéficier de nombreux avantages soit: meilleure résistance à la sécheresse en plus d'améliorer la qualité de votre pelouse par un apport nutritif et ce tout à fait gratuitement, réduction des gaz à effet de serre en plus de diminuer les impacts environnementaux liés au transport par le services des ordures. La dernière coupe de la saison ne doit pas être moins de 5 cm (2 pouces).

« Herbicycler, c'est sauver du temps tout en agissant écologiquement. »

Pour terminer, plusieurs d'entre vous s'adonne déjà au compostage, mais pour les autres sachez que c'est une activité toute simple qui permet de transformer des matières organiques (résidus de jardin et de cuisine) en un riche amendement pour le sol. On peut donc utiliser le compost obtenu dans les platebandes, la pelouse, dans le potager, autour des arbres ainsi que pour vos plantes d'intérieures. Pour plus d'info sur le compostage consulter le: www.compostage.info
Espérant vous avoir convaincu de mettre ces mesures en pratique.

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION
FÔREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION :
MILLIERS & SCILLIEMENT AU TROIS
MEILLEURE QUALITÉ L'EAU
FORNEUSE PUIITS COMPACTE ET RIGIDE FORNE

100% fait au Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE
www.puitbec.com

PO. 8127 2003 20

Québec INTERNET

LE TRIO ÉCONOMIQUE

Internet haut débit + Téléphone sans fil + Câble TV = **79 \$/mois**

Internet haut débit 20 Mbps
Téléphone sans fil 100 minutes
Câble TV 100 heures de visionnement

INTERNET HAUTE VITESSE 29 \$/mois

www.quebecinternet.net
819 751-0125 800 580-0125

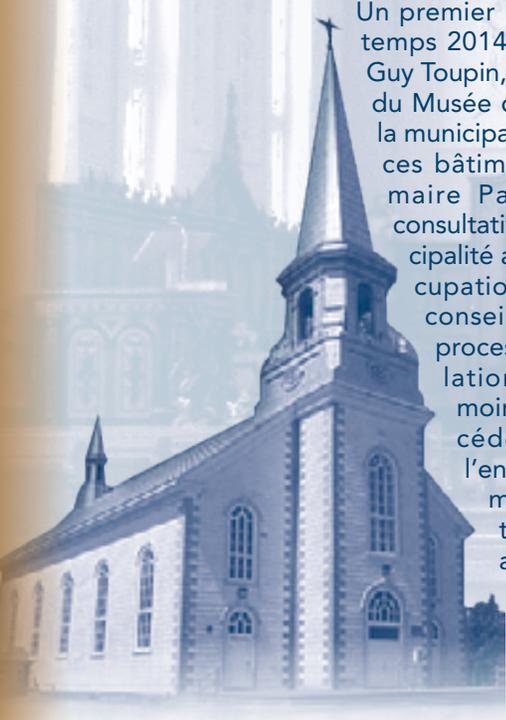
ADSTOCK PROCÈDE À LA CITATION DE BIENS PATRIMONIAUX !

PASCAL BINET, MAIRE

Au terme d'un processus qui a duré plus d'un an, le conseil municipal d'Adstock adoptait, à sa séance du 6 juillet dernier, un règlement établissant la citation en tant que biens patrimoniaux de l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie, du cimetière, de l'ancien presbytère ainsi que le monument du Sacré-Cœur et de l'ancienne école du village.

La municipalité d'Adstock s'est ainsi prévalu de l'article 2 de la Loi sur le patrimoine culturel afin de préserver la valeur architecturale, historique et paysagère de l'ensemble institutionnel qui a vu naître le noyau villageois de Sacré-Cœur-de-Marie, appelé autrefois Thetford Nord. En effet, l'ancienne municipalité du canton de Thetford créée en 1875 était devenue Thetford Nord (au moment de la création de Thetford Sud en 1882) avant de prendre le nom de Sacré-Cœur-de-Marie en 1909.

Un premier rapport déposé au printemps 2014 et rédigé par monsieur Guy Toupin, conservateur à la retraite du Musée de la civilisation, pressait la municipalité d'agir pour préserver ces bâtiments. À la demande du maire Pascal Binet, le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité a été saisi de cette préoccupation et a recommandé au conseil de s'engager dans un processus menant à une législation préservant ce patrimoine bâti ainsi que de procéder à un inventaire sur l'ensemble du territoire de la municipalité. Cet inventaire, fait en collaboration avec le Centre d'archives de la région de Thetford, est d'ailleurs en cours de réalisation.



Afin de légitimer la démarche, une consultation publique a été tenue en mai dernier dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie. Le conseil local du patrimoine, convoqué à partir des membres du comité consultatif d'urbanisme, a présenté le projet de règlement 177-15, a entendu les propriétaires concernés et devant l'unanimité suscitée, a finalement donné son aval au projet.

Au sujet des préoccupations des propriétaires sur les impacts de cette nouvelle réglementation, le maire Pascal Binet a tenu à être rassurant : «ces propriétaires au cours des années ont eu à cœur la préservation de leur bâtiment lorsqu'ils ont effectué des rénovations. La municipalité veut simplement s'assurer que l'on poursuive cette même tradition. Pour ce faire, ils devront désormais obtenir une autorisation avant de faire les travaux pour ne pas altérer l'architecture existante, faute de quoi, ils s'exposent à de fortes amendes.» Après avoir inscrit la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire locale dans son plan stratégique, le conseil municipal a posé un geste concret dans la préservation de celui-ci.

«Dans notre plan d'action, on s'assure ainsi de donner une place à chaque secteur de la municipalité en misant sur leurs forces respectives. Pour le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, on souhaite développer le côté culturel et patrimonial. On se souvient de la mosaïque de peintures inaugurée dernièrement, de la mise en place d'une «Place des ancêtres», de la présence annuelle des artisans de Sur le Chemin des artisans et des marcheurs et pèlerins de Sur le Chemin de Saint-Jacques, le Compostelle des Appalaches qui sera lancé cet automne», de relater le maire d'Adstock.

Il faut se rappeler que pour les autres secteurs de la municipalité, le côté plein air et touristique est mis de l'avant dans le secteur Saint-Daniel et les différentes zones de villégiatures (lacs de la municipalité). La municipalité désire y maximiser les retombées des attraits touristiques tels le Mont Adstock et le Parc national de Frontenac. Un plan de déploiement de la montagne est d'ailleurs en préparation. Pour le secteur Saint-Méthode, le renforcement du pôle économique de la municipalité est inscrit comme priorité numéro un. Et il passe obligatoirement par une consolidation du parc industriel et de l'augmentation de l'offre de services au plan commercial. Des projets de quelques millions sont à l'étude présentement auprès des instances gouvernementales.

L'A-DROIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'A-DROIT est l'organisme communautaire régional de promotion et de défense de droits en santé mentale. Nous desservons votre municipalité et la région de Chaudière-Appalaches. Si vous vivez avec un problème de santé mentale et avez des difficultés à faire respecter vos droits avec les services en santé mentale, les organismes publics (aide sociale, régie des rentes, DPJ, curatelle/tutelle, etc.), ou toute autre problématique concernant vos droits, L'A-DROIT peut vous aider ! L'A-DROIT distribue également des outils d'information sur les droits et dispense des formations sur les droits aux utilisateurs de services en santé mentale dans la région. Les services offerts sont gratuits et confidentiels, et nous accueillons les gens sans jugement.

Notre organisme a récemment mis à jour son site Internet. Celui-ci contient une multitude de liens permettant aux personnes ayant besoin d'informations sur leurs droits d'y retrouver les informations juridiques pertinentes. Nous vous invitons à le consulter à l'adresse suivante : www.ladroit.org



DISTINCTION ET HONNEUR

CABINET DU MAIRE

C'est lors du congrès tenu par l'Association des directeurs municipaux du Québec le 17 juin dernier que monsieur Jean-Rock Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Adstock, a été reconnu par ses pairs dans la catégorie positionnement stratégique qui souligne les actions d'un directeur général visant à positionner la municipalité dans son développement régional.

Selon les mots mêmes de monsieur Charles Ricard, président de l'Association des directeurs municipaux du Québec, «le récipiendaire de cette catégorie est un directeur général d'expérience dont la municipalité a souhaité souligner l'ouverture d'esprit, la loyauté et l'efficacité. De plus, il a été le maître d'œuvre de plusieurs projets d'envergure au sein de la municipalité.»

Monsieur Jean-Rock Turgeon a intégré le monde municipal en devenant secrétaire-trésorier de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie en 1990 avant qu'elle soit intégrée dans la nouvelle municipalité d'Adstock suite à la fusion de 2001. Il a ensuite travaillé de concert à l'administration de la nouvelle entité municipale avec monsieur Bernardin Hamann jusqu'à la retraite de ce dernier.

En 2010, il a été le gestionnaire principal d'un vaste projet incluant la construction d'une patinoire et d'un gymnase, au sein d'un Centre multifonctionnel dans le secteur Saint-Mé-

thode. Une bibliothèque a ensuite été intégrée au bâtiment. Les délais serrés, ainsi que les nombreux interlocuteurs, ne l'ont pas empêché de mener à terme le projet.

En 2012, monsieur Turgeon a assuré la gestion d'un autre projet d'envergure, soit la construction d'un Centre intergénérationnel dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie qui inclut un dépanneur et une station d'essence administrés par une coopérative ainsi qu'un gymnase, une salle municipale et une cuisine collective. Il a vu au bon déroulement de chaque étape du projet, de l'achat du terrain à l'inauguration officielle en 2014.

Et depuis l'élection de 2013, monsieur Turgeon a travaillé avec le conseil nouvellement élu à l'élaboration d'une planification stratégique pour l'ensemble du territoire de la municipalité. Ces travaux ont suscité notamment une plus grande démocratie participative. Plusieurs politiques et actions du plan stratégique en ont découlé.

Toujours selon monsieur Ricard, «son dévouement et sa grande expérience en font une personne-ressource incontournable dans son milieu, apte à outiller le conseil et à répondre adéquatement aux demandes des citoyens.»

La municipalité d'Adstock est donc fière de reconnaître que le travail acharné, la minutie et le perfectionnisme de monsieur Turgeon soient ainsi soulignés et le félicite chaleureusement pour sa nomination.

Pierre Lapointe inaugure la 28^e saison de Spect-Art!

Spect-Art a le privilège d'inaugurer sa 28^e saison avec l'un des auteurs-compositeurs-interprètes québécois les plus talentueux: Pierre Lapointe ! Entre ses rôles de coach à La Voix et de co-animateur à l'émission STÉRÉO POP, en ondes dès le 11 septembre à Radio-Canada, Pierre Lapointe offre, le 26 septembre prochain, un spectacle intime et rempli d'émotions à l'image de son nouvel album Paris Tristesse. Thetford Mines est l'un des premiers arrêts de cette tournée qui s'étendra jusqu'en France. Pierre Lapointe inaugure la saison de Spect-Art qui fera vibrer vos week-ends avec plus de 40 spectacles !

Pause-Verdure

Nettoyage de plates-bandes

THETFORD MINES, LA GUADELOUPE ET LES ENVIRONS

AMÉNAGEMENTS - EXCAVATION - DIVISION DE VIVACES
• CORRECTION DE PAVÉS UNIS & MURET

SOUMISSION SANS FRAIS

PRIX FIXE POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

418 422-2268



Martin Hamel

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

TÉL: 418 422-2240 418 484-1000

2, rue de la Clinique • bureau 1
Saint-Ephrem-de-Beauce (Québec) G6M 3P3

GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS CONTRÔLE DU BARRAGE

MICHEL PROVENCHER, ING.

CONTRAINTES DE GESTION ET ORDRE DE PRIORITÉ SELON LA PÉRIODE DE L'ANNÉE

PRIORITÉ		EN TOUT TEMPS	
1	SÉCURITÉ DE L'OUVRAGE		
2	CONTRÔLE DES INONDATIONS EN AVAL DE L'OUVRAGE		
3	MAINTIEN D'UN DÉBIT MINIMAL DE 5 M ³ /S		
	DE L'ACTION DE GRÂCE AU 31 MARS	DU 1 ^{ER} AVRIL AU 30 JUIN	DU 1 ^{ER} JUILLET À L'ACTION DE GRÂCE
4	PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	BESOINS FAUNIQUES : - ATTEINTE DE 286,20 M AU 15 AVRIL - MAINTIEN D'UN DÉBIT DE 10 M ³ /S	MAINTIEN D'UN NIVEAU ENTRE 288,50 M ET 289,57 M, AVEC 289,20 M COMME NIVEAU SOUHAITÉ POUR LA VILLÉGIATURE
5	VIDANGE DU RÉSERVOIR	ATTEINTE ET MAINTIEN D'UN NIVEAU ENTRE 288,50 M ET 289,57 M, AVEC 289,20 M COMME NIVEAU SOUHAITÉ POUR LA VILLÉGIATURE	PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
6	---	PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	---

UN SERVICE DE PLUS À ADSTOCK

JESSIE JACQUES

Ouvert depuis la mi-mai, ce nouveau salon de toilettage a vu le jour grâce à Nadia Jacques, fraîchement diplômée et surtout amoureuse des animaux. Formée en tonte et toilettage chez Passion beauté canine à Sainte-Anne-des-Plaines, cette jeune femme a effectué un retour en région pour être proche de sa famille, mais surtout fière d'offrir un nouveau service aidant à la revitalisation de notre village. Abordable et flexible, le salon est ouvert 7 jours sur 7 et offre une multitude de services : toilettage complet de vos chats et chiens, coupe de griffes, nettoyage et épilation des oreilles, nettoyage des glandes, réduction de mue et nettoyage buccal. Pour le bien-être de vos compagnons, passez voir Nadia!

INVESTIR DANS UN REÉÉ : UN CHOIX PAYANT !

Les spécialistes en finances personnelles sont unanimes. Lorsque l'on est parent, il est fort avantageux d'investir dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), un type de placement spécialement conçu pour les études postsecondaires d'un enfant.

Pourquoi investir dans un REEE ?

Des études coûteuses : le coût des études augmente sans cesse. En effet, alors qu'il en coûte actuellement aux alentours de 95 000 \$ pour effectuer deux années de cégep et trois années d'université au Québec, ce montant sera d'environ 142 000 \$ dans vingt ans. Aussi bien s'y préparer le plus tôt possible, question de faire face à cette réalité avec plus de sérénité le moment venu !

Subventions gouvernementales. Les gouvernements du Canada et du Québec offrent de généreuses subventions qui viennent bonifier votre investissement. Vos économies seront ainsi sujettes à bénéficier de montants supplémentaires allant jusqu'à 12 800 \$ par enfant :

- subvention canadienne à l'épargne-études (SCEE) : 20 % à 40 % du premier 2 500 \$ investi annuellement (maximum de 7 200 \$ / enfant);
- incitatif québécois à l'épargne-études (IOEE) : 10 % à 20 % du premier 2 500 \$ investi annuellement (maximum de 3 600 \$);
- bon d'études canadien offert aux familles à faible revenu : maximum 2 000 \$ / enfant.

Faire fructifier votre investissement à plus long terme. Une fois vos enfants prêts à amorcer leurs études postsecondaires, vous récupérez 100 % du capital que vous aurez investi dans le REEE de votre enfant. Vous pourrez alors l'utiliser pour soutenir encore davantage vos enfants dans le financement de leurs études, mais aussi le réinvestir dans votre REER. Cette stratégie de placement viendra ainsi vous faire profiter à la fois des avantages du REEE, comme ceux du REER.

L'importance des études postsecondaires n'est plus à démontrer. Mais reste que le coût lié à celles-ci peut s'avérer faramineux, surtout si vous avez plusieurs enfants. Il s'avère donc judicieux d'investir le plus tôt possible dans un REEE afin de permettre à vos enfants d'effectuer les études de leur choix (AEC, DEP, DEC, études universitaires) sans trop s'endetter !

Pour obtenir plus d'informations sur les avantages d'investir dans un REEE, contactez M. Jacques Perron, représentant en plans de bourses d'études chez Universitas, un spécialiste en matière d'épargne-études depuis plus de 50 ans !



LE CONSEIL EN BREF

(JUILLET-AOÛT 2015)

- **Adoption du règlement 178-15** autorisant un emprunt de 60 000 \$ au fonds de roulement au bénéfice des propriétaires des immeubles desservis par le réseau d'égout du secteur Sacré-Cœur-de-Marie.
- **Demande d'aide financière** au ministre des Transports du Québec dans le cadre du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local.
- **Identification des rues** dont le stationnement est interdit en tout temps de l'année des deux côtés de la voie de circulation : **rue Dostie**, entre la ligne de propriété de la municipalité et la propriété identifiée comme étant le 19, rue Dostie jusqu'à la fin de la rue; et la partie du **rang des Campagnards** située entre le chemin du Lac et le lac.
- **Mandat donné à M. Benoît Lacroix** dans les démarches de doter la municipalité d'équipements et d'infrastructures adéquats pour la desserte incendie.
- **Recommandations municipales** à la CPTAQ dans le dossier de Mme Nicole Cloutier concernant une **modification à la zone agricole** et dans le dossier de M. Stéphane Demers dans sa **demande d'inclure, dans la zone agricole permanente**, des parties de lot pour l'exploitation de l'érablière.
- **Endossement des marges de crédit** du comité des loisirs Sacré-Cœur-de-Marie (4000 \$) et St-Daniel (2000 \$) pour un an.
- **Mandat donné à Neutralisant LB** (875 \$) pour le décapage et le cirage du plancher de la salle du Centre communautaire intergénérationnel de Sacré-Cœur-de-Marie.
- Appui au club d'Âge d'Or Plaisance en vue d'obtenir l'aide financière nécessaire pour la **rénovation de la sacristie** de l'église de Sacré-Cœur-de-Marie.
- Projets subventionnés dans le cadre du Pacte rural : **autorisation de signature des protocoles** donnée au directeur général et secrétaire-trésorier.
- **Nomination** de madame Sophie Huppé au Comité consultatif d'urbanisme.
- **Mandat donné au Comité de Promotion Industrielle d'Adstock** de développer et de mettre en valeur les terrains municipaux situés dans la zone industrielle et commerciale I1.
- **Nominations** de messieurs Pascal Binet et Nelson Turgeon à siéger au **conseil d'administration** du Comité de promotion industrielle d'Adstock, pour une période d'un an, à la condition que monsieur Pascal Binet en assume la présidence, ainsi que monsieur Jean-Rock Turgeon à titre de trésorier-observateur.
- **Subvention au Comité de promotion industrielle d'Adstock** (8 264 \$) représentant les sommes investies pour trouver un nouvel acheteur au restaurant Rivana;
- Autorisation donnée à Monsieur le maire à participer, les 24, 25 et 26 septembre 2015, au **congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités**.
- **Dépenses :**
 - l'achat d'un **téléphone cellulaire** Iphone 6 au chef pompier;
 - **Tournoi de golf du Groupe d'entraide Cancer et vie** (430 \$);
 - **Tournoi de golf de la Fondation du Cégep de Thetford** (125 \$).
- Autorisation de signature du contrat entre la MRC des Appalaches et la Municipalité d'Adstock dans le dossier de **vente pour taxes impayées** de l'immeuble de Dominique Turcotte.
- **Dossier succession Philippe-Auguste Roy** : acquisition d'un terrain et partage des frais légaux de transfert de propriété, mandat donné à M^e Étienne DeBlois.
- Avis de motion, adoption et fixation de l'assemblée publique de consultation du **projet de règlement de concordeance 179-15** amendant le règlement de zonage 69-07.
- Avis de motion sur le **projet de règlement 180-15** concernant un emprunt afin d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par la construction d'une conduite d'alimentation d'eau potable pour les usagers du Lac du Huit. **Inscription et publication des servitudes** nécessaires, mandat à M^e Étienne DeBlois et autorisation de signatures.
- **Dossier Martin Laflamme** : le conseil a accepté de déroger au règlement de zonage et d'accorder à l'entreprise l'autorisation de construire deux bâtiments pour des aires d'élevage destinées à l'engraissement porcin sous certaines conditions.
- **Dossier Carl Lessard** : le conseil a accepté de déroger au règlement de zonage et d'accorder à l'entreprise l'autorisation de reconstruire deux aires d'élevage porcin sous certaines conditions.
- Demande à la firme Évimbec de **régulariser les fiches d'évaluation** pour que le CPI cesse d'acquitter des taxes municipales et scolaires pour des locaux appartenant à la municipalité.
- **Mandat d'honoraires professionnels** (4 665 \$) donné à la firme Consultant Jocelyn Benoît afin de procéder à la révision de l'organisation du travail et des ressources humaines.
- **Échange de parcelles de terrain** avec M. Jean-Claude Villeneuve et mandat confié à M^e Étienne DeBlois pour le transfert de propriété.
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III : demande d'aide financière pour **aménager un terrain de soccer** à St-Daniel et **aménager une aire de jeux et une aire de repos** dans le secteur Sainte-Anne-du-Lac.
- Gestion de la **circulation sur la rue des Alouettes** : aval à l'option 1.
- **Mandat** donné à M. Jean-Marc Grondin de faire l'**entretien ménager** de l'édifice Bernardin-Hamann à compter du 31 décembre 2015 suite à la démission de M. Jean-Guy Marois.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Le Conseil de la municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015, a adopté le règlement portant le no 175-15, concernant l'acquisition d'équipements et la réalisation de divers travaux d'infrastructures municipaux et un emprunt équivalent aux dépenses décrétées. Par ce règlement, ce Conseil est autorisé à dépenser et à emprunter une somme n'excédant pas 3 392 612 \$, incluant les frais incidents. Le 10 juillet 2015, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire approuvait ce règlement d'emprunt.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

**DONNÉ à ADSTOCK,
ce 11^e jour d'août 2015.**



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, QUE:-

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 1^{er} juin 2015, a adopté le règlement numéro 176-15 amendant le règlement numéro 83-07 en autorisant l'ajout de tronçons permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux. En l'absence de désaveu du ministre des Transports puisque toutes les exigences ont été satisfaites, le règlement 176-15, amendant le règlement 83-07, est entré en vigueur le 31 août 2015, c'est-à-dire 90 jours après son adoption.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, Principale Ouest, Adstock, et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

**DONNÉ à ADSTOCK,
ce 1^{er} jour de septembre 2015.**



AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR DESSERVI PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC DES USAGERS DU LAC-DU-HUIT, SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

- Lors d'une séance extraordinaire tenue le 24 août 2015, le Conseil a adopté le règlement no 180-15, intitulé «Règlement d'emprunt aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par la construction d'une conduite d'alimentation d'eau potable pour les usagers du Lac-du-Huit, secteur Sainte-Anne-du-Lac». L'objet de ce règlement est d'autoriser ce Conseil à dépenser et à emprunter une somme n'excédant pas 3 213 777 \$, incluant les frais incidents, les taxes et les imprévus pour acquitter le montant de la dépense.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur desservi par le réseau d'aqueduc des usagers du Lac-du-Huit, secteur Sainte-Anne-du-Lac, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom, doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou permis probatoire, passeport canadien, certificat de statut d'indien, carte d'identité des Forces Canadiennes.
- Ce registre sera accessible de 9h00 à 19h00, le mercredi, 9 septembre 2015, au bureau municipal situé au 35 rue Principale Ouest, Adstock.
- Le nombre de demande requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 18 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 septembre 2015, à 19h05, au bureau de la municipalité situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock.
- Le règlement peut être consulté aux heures normales d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au jeudi et le vendredi, de 8h30 à 12h00, ledit bureau étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock.

Le règlement peut être également consulté sur le site internet de la municipalité, dans la section appropriée, à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR DESSERVI PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC DES USAGERS DU LAC-DU-HUIT, SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC :

- Condition générale à remplir le 24 août 2015**
Toute personne physique qui n'est pas frappée d'une incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit les conditions suivantes :
Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six (6) mois au Québec;
 - depuis au moins douze (12) mois soit :
 - propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur le territoire de la municipalité;
 - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
- Condition supplémentaire** concernant les propriétaires uniques d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise: avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription à la liste référendaire.
- Condition supplémentaire** concernant les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise: avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne devant être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité et lui donnant droit de signer le registre;
- Condition concernant les personnes morales** situées sur le territoire de la municipalité: avoir désigné au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique, majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

**DONNÉ à ADSTOCK,
ce 25^e jour d'août 2015.**





Photo: Roger Lajoie

CONTRAT AVEC LA FADOQ

DENISE DUBREUIL, PRÉSIDENTE

Lundi le 10 août 2015, le maire d'Adstock, M. Pascal Binet, a signé le contrat social du réseau FADOQ en présence de la présidente madame Denise Dubreuil et de son comité. Au nom des citoyens, le maire s'est engagé à prévoir des actions qui auront une incidence sur la qualité de vie plus adéquate pour les personnes âgées.

ACTIVITÉ DE PLEIN AIR

LA DIRECTION

Quoi de mieux qu'une activité de plein air pour agrémenter une journée où la pêche, la cohabitation avec les chevreuils et un dîner hot dog sont gratuits.

En effet, le Club Chasse et Pêche St-Méthode Inc. & St-Daniel, en collaboration avec l'Association Renaissance de la région de l'Amiante, a organisé cette activité, le mardi 7 juillet, dans le but de regrouper des enfants et des adultes vivant avec une déficience physique et/ou intellectuelle dont certains provenaient de la région d'Adstock. Ceux-ci ont donc pu s'initier à la pêche et ainsi rapporter des poissons à la maison et ont également pu côtoyer les chevreuils de très près. Le tout se déroulait au parc de cervidés.

Monsieur le maire Pascal Binet était présent ainsi que les membres du Club Chasse et Pêche St-Méthode et St-Daniel et tous agissaient à titre de bénévoles.

Un sincère merci à M. Richard Champagne instigateur du projet et gardien du parc, aux bénévoles et aux intervenants. Nous espérons bien réitérer cette activité l'an prochain, car ce fut un réel succès.



FÉLICITATIONS AUX 4 GÉNÉRATIONS TARDIF

Georges-Émile (arrière-grand-papa), Jean-Yves (grand-papa), Michel (papa) et Logan (6 mois)

ST-MÉTHODE OPEN

Samedi le 8 août dernier, se tenait au club de golf Adstock le «St-Méthode Open» où environ 140 golfeurs et golfeuses se sont donnés rendez-vous pour un départ simultané à 13h00. Plus d'une trentaine d'équipes ont profité d'une belle journée en plus d'un paysage extraordinaire pour pratiquer leur sport dans une ambiance amicale et festive. Nouveauté cette année, au 16^e trou, un petit concours leur était proposé par les membres du conseil présents pour l'occasion. Le drapeau de la municipalité avait été installé à quelques 200 verges du départ et chaque «foursome» tentait de toucher le drapeau au premier coup. Une enveloppe contenant un certificat cadeau échangeable à la boutique du club était remise au participant s'étant rapproché le plus du drapeau. La journée s'est terminée par un souper agrémenté de musiciens ainsi qu'une remise de prix grâce aux commanditaires du tournoi. Un gros merci au comité organisateur de cette journée!



Photo: Roger Lajoie



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 2-3-9-10-16-17-23-24-30
MERCREDI DE 19H00 À 20H00 – JEUDI DE 14H00 À 15H00

DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉDITION
D'OCTOBRE 2015: 15 SEPTEMBRE
 INFO: LISE 418 422-2272

- 2** [Mercredi] 19h30 : réunion mensuelle des Fermières St-Méthode à l'édifice Bernardin-Hamann. Concours légumes et fleurs de votre jardin. Bienvenue à nos membres!
- 7** FÊTE DU TRAVAIL
 [Lundi] Cueillette des ordures
- 8** [Mardi] 19h30 : conseil municipal à la salle Bernardin-Hamann
- 9** [Mercredi] 18h45 : CORA : conférence « Soirée documentaire en ornithologie » par André Boulianne à la salle 125 de la Maison de la culture.
- 13** [Dimanche] 9h00 à 13h00 : Club chasse & pêche St-Méthode-St-Daniel : déjeuner et exposition de voitures antiques et sports au Complexe sportif Mariette & Joseph Faucher. 10 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les enfants.
- 14** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 19** [Samedi] 16h30 : messe en l'Église Très-Saint-Cœur-de-Marie à l'occasion du 50^e anniversaire de sacerdoce de l'abbé Florian Vachon. Bienvenue à tous!
- 20** [Dimanche] 9h30 : messe Western à St-Antoine-Daniel : mini-concert à 9h30 et brunch au sous-sol de l'église suivi de la messe à 10h00 avec l'orchestre de Réal Courchesne. Bienvenue à tous! Info : Émilienne 418 422-5662 ou Edith 418 422-5643.
- 21** [Lundi] Cueillette des ordures

22 DÉBUT DE L'AUTOMNE

[Mardi] 19h00 : assemblée générale annuelle de la Coopérative multiservices à la salle communautaire du Centre intergénérationnel de Sacré-Cœur-de-Marie.

19h00 : l'Association d'horticulture de Thetford vous invite à une conférence à la Maison de la culture. M. Nicolas Fleury, technicien forestier, nous parlera des petits fruits, taille d'arbres et arbustes. Il sera encore possible de devenir membre au coût de 16 \$. Non-membre 5 \$. Prix de présences et bienvenue à tous!

23 [Mercredi] 13h00 : le Club Amitié FADOQ St-Méthode vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann (baseball-poches, bingo, cartes) suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous! Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.

19h00 : assemblée des Fermières Sacré-Cœur-de-Marie à la salle Viateur-Routhier. Distribution du programme 2015-2016. Invitée : Mme Catherine Jodoin qui nous entretiendra sur les fines herbes. Au plaisir de vous rencontrer!

27 [Dimanche] 13h30 : le Club Amitié FADOQ St-Méthode vous invite à son après-midi de danse à l'édifice Bernardin-Hamann avec l'orchestre Raymond & Francine. Une collation vous sera servie. Bienvenue à tous! Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.

28 [Lundi] Cueillette de la récupération

ACTIVITÉS À VENIR

[Détails dans les prochaines éditions du Courrier Frontenac]

Le Chemin des artisans vous invite à découvrir nos artistes locaux et régionaux au cours des fins de semaine du 19 et du 26 septembre.

Une visite guidée de l'église patrimoniale Très-Saint-Cœur-de-Marie sera aussi possible durant les mêmes fins de semaine. De plus, les samedis en après-midi, un concert de l'orgue Casavant sera offert avec l'organiste André-Pierre Chartrand.

La Fête des couleurs au Mont Adstock sera de retour cette année.



Gestion
Bois Le Duc

boisduc2@videotron.ca

**Terrains à vendre
 & services divers**

Martin 418 331-0639
 Paule 438 402-3669
 Olivette 581 333-0079

1487 Route 269, Adstock (QC) G9N 1S6



Je suis JOAN BELLAVANCE,

votre conseillère en gestion des finances

Avec moi, votre retraite est en bonnes mains!

<joan.bellavance@desjardins.com>



Desjardins